

# VETIRAIL CERA

## BARDAGE

### NATURE DES TRAVAUX

L'isolation thermique et la protection des façades contre les intempéries sera réalisée par un procédé de bardage rapporté VETISOL VETIRAIL CERA bénéficiant d'un avis technique formulé par le CSTB.

### CADRE D'UTILISATION

Se référer à l'avis technique de mise en œuvre du procédé de bardage rapporté VETISOL VETIRAIL.

Le classement au feu des parements est M1 (Euroclasse A1).

### DESRIPTIF DU SYSTEME

#### • Les carreaux céramiques

Les carreaux CERA sont des carreaux en grès cérame fabriqués en continu par pressage et cuisson, classés dans le groupe de grès cérame selon la norme NFP 61405 (EN176). Cette norme concerne les produits céramiques pressés à sec (groupe B1), dont l'absorption d'eau E (% en masse) mesurée selon la norme NFP 61502 (EN99) est inférieure à 3%.

- Epaisseur 11 mm et 14 mm (avec treillis anti morcellement).
  - o Formats standards : 400x400, 600x300, 600x600 et 600x1200
  - o Formats spéciaux : tous formats de hauteur comprise entre 300 et 600mm et de largeur comprise entre 300 et 1200 mm

#### • Les lisses supports des carreaux céramiques

Ces profilés « lisses » sont en alliage filés d'aluminium EN AW 6060 T5, et livrées en longueur de 3,60 m.

#### • L'ossature et l'isolation thermique

L'ossature métallique est conseillée pour la mise en œuvre des carreaux céramiques. Cette ossature de conception bridée, est associée à une isolation thermique et doit être conformes aux prescriptions du « cahier du CSTB n° 3194 » (janvier/février 2000).

La pose sur ossature bois est possible pour la réfection d'ouvrage. Dans ce cas, cette ossature devra être réalisée conformément aux prescriptions du cahier du CSTB n° 3316 V2.

### MISE EN OEUVRE

#### • Pose des pattes-équerres

Les pattes seront mises en position selon un alignement vertical parallèle à l'axe du profilé à poser, et décaler de celui-ci d'une distance correspondant à la demi-largeur du profilé. L'espacement des pattes-équerres sera fonction des résultats de l'étude d'exécution préalablement réalisée. La fixation s'effectuera par des ensembles vis/chevilles adaptés à la nature de la structure. Dans le cas de supports en maçonnerie d'éléments ou de supports anciens, la charge admissible des chevilles sera déterminée par une reconnaissance préalable, conformément au document « Détermination sur chantier de la charge maximale admissible applicable à une fixation mécanique de bardage rapporté ».

#### • Pose de l'isolant

La fixation de l'isolant sur la structure porteuse sera effectuée conformément aux prescriptions du fabricant, soit à l'aide de chevilles étoiles, soit à l'aide d'équerres à dents.

#### • Pose des profilés

Les entraxes prévues sont de 600 mm (ossature bois) et 900 mm (ossature métallique). La fixation de ces montants verticaux sur les pattes équerres est réalisée par deux vis auto perceuses/auto taraudeuses en acier protégé ou en acier inoxydable de diamètre 5,5 mm, dans le cas d'une ossature métallique, et par un tirefond et au minimum une vis de blocage dans le cas d'une ossature bois.

#### • Pose des lisses

La fixation des lisses sur les profilés verticaux  $\Omega$  se fera à l'aide de vis autoperceuses/autotaraudeuses en acier inoxydable de dimensions minimales  $\varnothing$  5,5 x 28mm.

#### • Pose des parements VETIRAIL CERA

Les carreaux CERA se mettent en œuvre par insertion dans leurs rives horizontales rainurées. La lisse maintenue appliquée sur le haut sans serrage du joint, sera alors fixée sur les différents profilés. Une cale en PVC noire permet de régler l'ouverture des joints verticaux.

#### • Traitement des points singuliers

Le traitement des points singuliers sera réalisé à l'aide d'accessoires métalliques façonnés, prévus par le fabricant.



## DESCRIPTIF TECHNIQUE

- Stabilité en zones sismiques

Le système de bardage rapporté VETISOL VETIRAIL CERA peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 4 sur des bâtiments de catégorie d'importance de I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions du dossier technique.